Johnson wax PROFESSIONAL

Fiche signalétique

BRITE NETTOYANT D'ACIER INXOYDABLE

National Fire Protection Association (NFPA)	Risques d'incendie / Santé / Réactivité / Danger spécifique	Hazardous Material Information System (HMIS)	
		Santé	1
		Risques d'incendie	4
		Réactivité	0

Vêtements de protection Aucun requis

Apparence Blanc cassé. Aérosol. Voir la Section 9. ATTENTION: CONTENU SOUS PRESSION. Peut irriter modérément les yeux. Peut irriter modérément la peau.

Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit	**BRITE NETTOYANT D'ACIER INXOYDABLE**	**Code**	4763
Utilisation du produit	Industriel/Institutionnel: Le produit de nettoyage.	**PMS#**	3101413
FTSS#	126428001	**Date de validation**	4/4/2003
		Date d'impression	4/4/2003
		Remplace	Aucune validation antérieure.
		En cas d'urgence	(800) 851-7145

Siège social aux É.U.
Johnson Wax Professional
8310 16th Street
Sturtevant, Wisconsin 53177-0902
Phone: (888) 352-2249
MSDS Internet Address:
www.jwp.com

Siège social au Canada
Johnson Wax Professional
100 Matheson Blvd. East, Suite 203
Mississauga, Ontario L4Z 2G7
Phone: (905) 755-0913 or
(888) 746-5971

Section 2. Composition et informations sur les ingrédients

Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
Propane	74-98-6	1-5	**OSHA (États-Unis).** TWA: 1800 mg/m^3 **ACGIH (États-Unis).** TWA: 4508 mg/m^3	Non disponible.
Dissolvant d'hydrocarbure isoparaffinique	64742-48-9	5-10	Non disponible.	Non disponible.
Isobutane	75-28-5	5-10	Non disponible.	VAPEUR (CL50): Aiguë: 0.0057 ppm 0.25 heure(s) [Rat].
Distillat de naphte l,ger	64741-44-2	10-30	Non disponible.	Non disponible.
Eau	7732-18-5	100-1.7977e30	Non disponible.	Non disponible.

Section 3. Identification des risques

Voies d'absorption Inhalation. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.

Effets aigus potentiels sur la santé

Yeux Peut irriter modérément les yeux.

Peau Peut irriter modérément la peau.

Inhalation Inconnu.

Ingestion Inconnu.

Conditions médicales aggravées par une surexposition: Inconnu.

Voir Information toxicologique (section 11)

Suite à la page suivante

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement à grande eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Inhalation	Les premiers secours ne sont pas nécessaires.
Ingestion	Les premiers secours ne sont pas nécessaires.
Notes au physicien	Sans objet.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit	NFPA 30B Niveau 1 – Aérosol.
Points d'éclair	< -7°C (propellant).
Produits de la combustion	Inconnu.
Appareils et méthodes de lutte contre les incendies	Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée. Poudre, l'anhydride carbonique. Combattre l'incendie d'un endroit protégé ou de la distance la plus éloignée possible. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.
Vêtements de protection (feu)	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Special Remarks on Fire and Explosion Hazards	Aérosol - Récipients pouvant exploser à l'approche d'une source de chaleur importante

Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels

Précautions personnelles	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage	Éliminer toutes les sources d'inflammation. En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Ramasser avec du sable ou avec un autre matériau non combustible. Placer dans des contenants secs et propres répondant aux normes des méthodes approuvées d'élimination.

Section 7. Manipulation et entreposage

Manutention	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter d'inhaler les vapeurs ou le brouillard. . Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas percer le contenant ni ne le jeter au feu. Ne pas vaporiser ou utiliser sur les planchers. Ne pas vaporiser excessivement, laissant le produit atteindre le sol; les ingredients risquent de rendre le plancher glissant. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT
Entreposage	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. Tenir loin de la chaleur, des étincelles et de la flamme. Récipient sous pression : garder à l'abri du soleil et ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C. Ne pas percer le contenant ni le brûler, même après utilisation. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle

Contrôles d'ingénierie	Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acceptable. La protection respiratoire n'est pas nécessaire si une bonne ventilation est assurée.
Protection personnelle	
Yeux	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation
Mains	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation
Respiratoire	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation
Pieds	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation
Corps	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique et apparence	Liquide (Aérosol.)
Odeur	Léger.
Couleur	Blanc cassé.
pH	Non disponible.
Gravité Spécifique	0.9
Solubilité dans l'eau	Se disperse.

Suite à la page suivante

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité du produit et réactivité	Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	Inconnu.
Incompatibilité avec différentes matières	Réactif avec les agents comburants.
Produits de décomposition dangereux	Quand exposé au feu: Forme des produits habituels de combustion.
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.

Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie

Toxicité aiguë	ORALE (DL50) Estimée à un niveau supérieur à 5000 mg/kg (rat). CUTANÉE (DL50) Estimée à un niveau supérieur à 2000 mg/kg (rat).
Effets d'une exposition chronique	Inconnu.
Autres effets toxiques	Non disponible.

Section 12. Information sur l'écologie

Non disponible.

Section 13. Considérations lors de la disposition

Information sur les déchets	Aucune précaution spéciale n'est nécessaire. Éliminer selon les dispositions prévues par les différente réglementations fédérale, provinciales, locales ou d'État.

Section 14. Renseignements sur l'expédition

Classification pour le DOT

DOT Nom d'envoie	S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.
Groupe de Conditionnement	Not applicable.

TDG Classification

TDG Nom d'envoie	S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.
CLASSE TMD	
Groupe de Conditionnement	Not applicable.

Section 15. Information règlementaire

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

Federal CAA (Clean Air Act) 112 Substances inflammables réglementées: Propane, Isobutane
CERCLA : Substances dangereuses.: Propane, Isobutane

état New Jersey: Propane, Isobutane
Massachussetts - Liste des déversements: Propane, Isobutane
Massachusetts RTK: Propane, Isobutane
Pennsylvanie RTK: Propane, Isobutane

Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie.

Information sur les produits enregistrés Sans objet.

Règlements canadiens

SIMDUT Classification CLASSE A: Gaz comprimé.
CLASSE B-5: Aérosol inflammable.

Suite à la page suivante

Symbole du SIMDUT	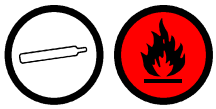
Information sur les produits enregistrés	Sans objet.
Inventaire des Produits Chimiques	Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA).

Section 16. Renseignements supplémentaires

Autres considérations spéciales	Non disponible.
Version	0.02

Avis au lecteur

Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.